

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 069678

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05.165

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DARKAOUI Saida Ep Hajdy

Date de naissance : 20/04/1966

Adresse : Haj fath 5 N°28 Casab

Tél. 07.07.77.30.98

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/04/2022

Nom et prénom du malade : Dj Souheil

Age :

Lien de parenté : Même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Caloriphie

Jepine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

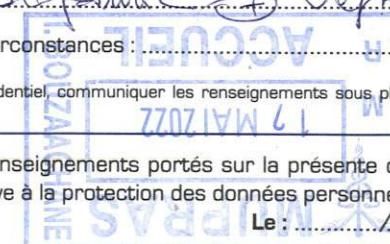
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/02/2022	U		2021000	Dr. Asmaa Ben Youssef Médecine Générale 14, Lotissement Casablanca Lissasfa - Casablanca Tél : 05 22 93 29 19 N°PE : 091194719

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie de la Gare</i> Caspiana 14/02/22	14/02/22	230,40
<i>ASSISTANCE ANG</i>	26/02/22	148,80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

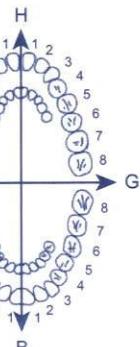
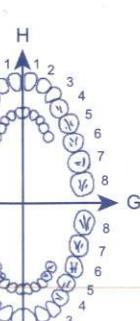
## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Casablanca, le : 26/02/2022

$T^{\text{me}} = 38^{\circ}\text{C}$  Soreigne

$$43,60 \times 3 = 118,80$$

① - D - cure forte (BB3)

Temp /sem

à temp /15mn

≈ 3 sem  
≈ 3 mn



② - Duplex  
Mp & 21 Dr. Asmae

du 16° → 25°  
Mp & 21

PPU: 49,60 DH  
LOT: 21K03B  
EXP: 11/2024

PPU: 49,60 DH  
LOT: 21K03B  
EXP: 11/2024

MEZIATI  
Générale  
ent Haj Fateh  
Casablanca  
0522932960  
0522932950  
0522932979

PPU: 49,60 DH  
LOT: 21K03B  
EXP: 11/2024

274، مجموعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - ليساسفة

274, Lotissement Haj Fateh (après du Marché Haj Fateh) - Lissasfa

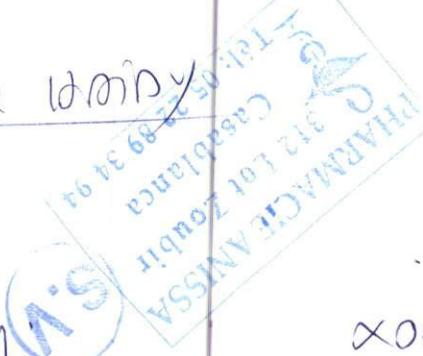
GSM : 06.61.62.22.61 | المحمول : Tél : 05.22.93.29.63 | الهاتف :



Casablanca, le : 14/02/2022

Tell Loukhenne à Casablanca

$\alpha 120,00$   
① - wgt  
liver  $\alpha 21,1$



casablanca

$\alpha 70,00$   
② - Te grm s neur liver  $\alpha 21,1$   
 $\alpha 21,1$

$\alpha 21,1$

$49,40$   
③ - retropng liver  $\alpha 31,1$   
 $\alpha 31,1$   
 $T = 230,40$



Dr. Asmae MEZIATI  
Médecine Générale  
Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tel : 05.22.93.29.63  
Fax : 05.22.93.29.63

274، مجموعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - ليساسفة

274, Lotissement Haj Fateh (après du Marché Haj Fateh) - Lissasfa

الهاتف : GSM : 06.61.62.22.61 : المحمول : Tél : 05.22.93.29.63

LOT : BGB70

A utiliser de préférence avant fin : 07/24

PPC : 120,00 DHS

PPA : 70,00DH  
PER : 06-2023  
LOT : 211014

METEOSPASMYL® B 20 caps molles  
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V. : 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

  
6 118001 100293